



Ville de Mont-Saint-Hilaire
Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

CHANGEMENT DE LIEU

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, contrairement à ce qui était indiqué au calendrier des séances du conseil pour l'année 2020, le conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire siégera le mardi 8 septembre 2020, à la **salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, à 19 h 30**. (Le calendrier adopté prévoyait que la séance se tiendrait à la salle du Conseil de l'hôtel de ville).

Par conséquent, étant donné le contexte exceptionnel entourant la COVID-19, le nombre de places disponibles pour le public sera limité, et ce, afin de respecter les mesures sanitaires prévues par ministère de la Santé et des Services sociaux.

Toutefois, la séance sera diffusée en direct sur YouTube ainsi que sur la plateforme de webdiffusion accessible via le site Internet de la Ville au : <https://www.villemsh.ca/conseil-municipal/seances-du-conseil/>. Cette plateforme permet aux citoyens de poser leurs questions en direct grâce à un outil de clavardage durant la diffusion. Les citoyens peuvent poser leurs questions dès 19 h le jour de la séance. Elles seront lues par un modérateur lors de l'une des deux périodes de questions. Ces périodes de questions s'adressent aux résidentes et résidents de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 26 août 2020

(S) *Michel Poirier*

MICHEL POIRIER,
GREFFIER ADJOINT